
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

SESSION 2025-2026

08 JUILLET 2026

PROJET DE DÉCRET¹

PORTANT ASSENTIMENT À L'ACCORD-CADRE ENTRE LE ROYAUME DE
BELGIQUE ET LE GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG SUR LA COOPÉRATION
SANITAIRE TRANSFRONTALIÈRE, SIGNÉ À BRUXELLES LE 29 MARS 2023

TEXTE ADOPTÉ EN SÉANCE PLÉNIÈRE

¹ Voir doc. 280 (2025-2026) n°1 à n°2.

Article unique

L'Accord-cadre entre le Royaume de Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg sur la coopération sanitaire transfrontalière, signé à Bruxelles le 29 mars 2023, sortira son plein et entier effet.